CC du Pays Foyen (Siren : 243301371)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pineuilh
Arrondissement	Libourne
Département	Gironde
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	30/10/2002
Date d'effet	30/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. David ULMANN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 avenue Georges Clemenceau
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	B.P. n°74
Code postal - Ville	33220 PINEUILH
Téléphone	05 57 46 20 58
Fax	05 57 46 39 53
Courriel	contact@paysfoyen.fr dgs@paysfoyen.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 012

Densité moyenne	76,40

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Auriolles (213300205)	139
33	Caplong (213300940)	237
33	Eynesse (213301609)	605
33	Landerrouat (213302235)	206
33	La Roquille (213303605)	345
33	Les Lèves-et-Thoumeyragues (213302425)	577
33	Ligueux (213302466)	180
33	Listrac-de-Durèze (213302474)	173
33	Margueron (213302698)	385
33	Massugas (213302771)	232
33	Pellegrue (213303167)	1 112
33	Pineuilh (213303241)	4 479
24	Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt (212403356)	2 561
33	Riocaud (213303548)	192
33	Saint-André-et-Appelles (213303696)	711
33	Saint-Avit-de-Soulège (213303779)	82
33	Saint-Avit-Saint-Nazaire (213303787)	1 538
33	Sainte-Foy-la-Grande (213304025)	2 521
33	Saint-Philippe-du-Seignal (213304629)	488
33	Saint-Quentin-de-Caplong (213304678)	249

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) *animation dans le cadre des labels territoires à energie positive pour la croissance verte ou de tout labels liés aux actions de MDE*
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) *Création, entretien et gestion des installations et réseaux d'eau potable. Sont d'intérêt communautaire : les installations de production et de distribution d'eau potable et les réseaux d'eau potable ; la création de réseaux d'eau potable dans le cadre d'un lotissement reste à la charge de la commune ou du lotisseur.*
- Assainissement collectif *Création, entretien et gestion des installations des réseaux d'eaux usées. Sont d'intérêt communautaire les installations d'assainissement collectif, les réseaux d'eaux usées. La création d'un réseau des eaux usées dans le cadre d'un lotissement reste à la charge de la commune ou du lotisseur.*

- Assainissement non collectif

- contrôle de l'assainissement non collectif.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Prise de compétence GEMAPI au 01-01-2018 (AP du 11-08-2017): 1/2/5/8

- Autres actions environnementales

- Aménagement, nettoyage et entretien de la Dordogne dans le cadre de la mise en place et du suivi du contrat rivière.

Sanitaires et social

- Action sociale

*A/ACTION SOCIALE d'intérêt communautaire : - Construction et aménagement d'une Maison Rurale pour personnes âgées (MARPA) localisée à Margueron. - Gestion et fonctionnement d'une Maison Rurale pour personnes âgées (MARPA) localisée à Margueron. EN COMPETENCE FACULTATIVE : 1) Signature du Contrat Enfance Jeunesse, ou tout dispositif similaire qui viendrait s'y substituer et mise en oeuvre de ceux-ci dans les limites des compétences opérationnelles définies ci-après : a) Développer une simple activité : * Etude et Diagnostic des besoins en matière d'enfance et jeunesse. * Accueil de la petite enfance (0-6 ans) : financement des associations partenaires assurant l'accueil de loisirs, l'accueil en crèche collective identifiées par le Contrat Enfance Jeunesse ou de tout dispositif ultérieur. * Accueil périscolaire maternel : financement des associations partenaires et services identifiés par le Contrat Enfance Jeunesse ou de tout dispositif ultérieur. b) Gestion de services : * Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'un Relais Assistantes Maternelles. * Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'un lieu d'accueil parents enfants. * Construction, aménagement, entretien et fonctionnement du périscolaire primaire habilité par Jeunesse et Sport. * Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'un accueil de loisirs à vocation sportive pour les 7 à 14 ans. * Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'un accueil de loisirs jeunes pour les 12 à 17 ans recherchant l'autonomie et la responsabilité des jeunes. c) Autres services : * Animation et coordination du secteur Enfance Jeunesse. * Organisation de formations des animateurs et responsable de centres de loisirs en partenariat avec un organisme de formation habilité. Autres actions : - Participation au fonctionnement du réseau d'aide et de soutien à l'enfance en difficulté (RASED). - Aide au Restaurant du Coeur.*

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

e) Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) chargé des compétences suivantes : - création et gestion d'un service de portage à domicile en faveur des personnes âgées, handicapées ou en difficultés temporaires. - Gestion du service des aides ménagères à domicile. - mise en place d'un service d'auxiliaires de vie dans le cadre de l'aide personnalisée à l'autonomie. - téléassistance

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales touristique.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- harmonisation des diverses actions communales et associatives.

- Activités sportives

-harmonisation des diverses actions communales et associatives. - Développement et création de chemins de randonnées en collaboration avec le Conseil Départemental de la Gironde, dans le cadre du plan départemental de randonnées, et développement et création de parcs de loisirs.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme *- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *Etude et réalisation de zones d'aménagement concerté hors zones économiques ; étude et réalisation de zones d'aménagement concerté sur le territoire communautaire. Seront d'intérêt communautaire les zones créées par la communauté de communes.*
- Constitution de réserves foncières *- constitution de réserves foncières en vue de la création de nouvelles zones d'activités économiques.*
- Etudes et programmation *- Aménagement rural*
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *Adoption d'un plan local de l'habitat.*
- Politique du logement non social
- Action et aide financière en faveur du logement social *- Réserves foncières en faveur de la réalisation de logements sociaux. - Actions de réhabilitation de l'habitat privé (ex : logements OPAH). - Construction par la communauté de logements sociaux réservés à l'accueil d'urgence et provisoire. - Aménagement et réhabilitation de logements acquis par la communauté.*
Autres
- Service public de défense extérieure contre l'incendie *Centres de secours : Versement des contributions obligatoires au SDIS en lieu et place des communes membres. Aide financière : participation, par fonds de concours, au financement des travaux de construction, d'agrandissement et d'aménagement de centres de secours dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le S.D.I.S.*
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...) *- Aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L.1425-1 du CGCT.*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage *- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage?*
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres *- Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) (selon l'arrêté préfectoral du 31/12/2013) Au titre du groupe obligatoire "Aménagement de l'espace" : Adhésion au Pôle d'Excellence Territorial du Libournais. - aide au resto du coeur - participation au fonctionnement du RASED - insertion des personnes en difficulté*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
24	SM des eaux (200025278)	SM fermé	372 490
33	Union des syndicats pour la collecte et le traitement des ordures ménagères (USTOM) du Castillonais et du Réolais (253303499)	SM fermé	67 039
33	PETR du grand Libournais (200052181)	SM fermé	161 635
33	SM eaux et rivières de l'Entre-deux-Mers (200073328)	SM fermé	45 994
33	SM "Gironde Numérique" (200010049)	SM ouvert	802 542

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)